



LE CAMÉLÉON

« Expositions estivales »

Bureau de Tourisme de Pont-du-Château



Candidature réservée aux artistes amateurs

Date limite de candidature : 16 mars 2018

Située à 15 km de Clermont-Ferrand, la ville de Pont-du-Château allie histoire et modernité. Bâtie sur un plateau surplombant l'Allier, Pont-du-Château, chef-lieu de canton de 11 000 habitants est une ville moderne qui n'oublie pas son passé. Ancienne terre seigneuriale et cité portuaire, la ville a hérité d'un patrimoine architectural exceptionnel. Avec plus de 20 représentations culturelles par saison, des expositions variées valorisant les artistes locaux et des démarches innovantes à l'image de l'école du jeune et très jeune spectateur ou encore des scènes partagées avec les villes voisines, la cité castelpontine est aussi reconnue pour sa vitalité culturelle.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Dédiées aux artistes amateurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les expositions estivales sont organisées par la ville de Pont-du-Château qui en arrête le budget et en assume la responsabilité. La ville en détermine également le lieu et le calendrier (durée, date de vernissage, date de remise et d'accrochage puis de décrochage et de reprise des œuvres). Elle pourvoit à l'agencement et à la répartition de l'espace d'exposition, ainsi que le gardiennage de l'exposition. Elle prend à sa charge le vernissage de la manifestation, ainsi que la communication autour de l'exposition (création et impression des cartons d'invitation et des affiches de l'exposition; diffusion d'un communiqué de presse ; présence sur les réseaux sociaux).

La participation à l'événement est entièrement gratuite pour les artistes souhaitant exposer. Le prêt des œuvres par les artistes est également consenti à titre gracieux et exclusif pour la durée de l'exposition. Aucune commission ne sera prise par l'organisateur sur les ventes.

ARTICLE 2 : OBJET

La ville de Pont-du-Château souhaite, en organisant des expositions annuelles, donner une vision large de ce qui fait la dynamique et la diversité des expressions plastiques d'aujourd'hui. Cette exposition a pour but de promouvoir les artistes amateurs, en leur permettant de présenter leurs travaux à un large public. Elle est ouverte à tous les domaines de l'expression des Arts plastiques, toutes techniques confondues, sans discrimination des tendances et courants esthétiques. Les organisateurs se réservent cependant le droit de ne pas accepter des œuvres qui porteraient gravement atteinte à la morale.

Seuls sont admis les artistes qui s'engagent à ne présenter que les œuvres originales et uniques de leur propre production, **la revente d'objets manufacturés est interdite**. Sous aucun prétexte, les œuvres ne pourront être déplacées, changées et/ou remplacées après l'accrochage, et ce, pour la durée de l'exposition, à moins d'une entente expresse. En cas de vente, l'acheteur ne pourra récupérer l'œuvre acquise qu'à l'issue de l'exposition.

ARTICLE 3 : PROGRAMME

Pour l'année 2018, les expositions se dérouleront selon le calendrier suivant :

- du 19 mai au 28 juin 2018
- du 30 juin au 23 août 2018
- du 25 août au 27 septembre 2018

1. Accrochage et décrochage des œuvres les vendredis.
2. Vernissage les samedis à 11 heures.

ARTICLE 4 : DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour participer, les artistes devront faire parvenir au service culturel **avant le 16 mars 2018**, le dossier de candidature comprenant :

- La fiche renseignement et le bulletin de participation dûment complétés (Annexe 1) ;
- Des photographies bonne qualité, représentatives des œuvres que le candidat souhaite exposer ;
- Un CV d'artiste, même succinct, avec motivation et présentation de la démarche artistique.

Toutes ces pièces devront être adressées à l'intention de Béryl MARLET, Responsable du service culturel, à l'adresse mail suivante : culture@pontduchateau.fr

ARTICLE 5 : RESPONSABILITÉS ET ASSURANCES

Le convoyage des œuvres sera assuré par les artistes eux-mêmes, sous leur responsabilité. Les artistes devront **IMPÉRATIVEMENT** remettre leurs œuvres munies d'un système d'accrochage fiable et solide. Les emballages leur appartenant ne seront pas laissés sur place entre l'accrochage et le décrochage.

Les exposants doivent obligatoirement disposer ou contracter une police d'assurance type « responsabilité civile » (même personnelle, individuelle ou familiale) les garantissant contre tout incident survenu à l'encontre du public.

La commune, en qualité d'organisateur de la manifestation, dispose d'une assurance « dommage aux biens » ainsi que d'une police couvrant sa responsabilité civile, étendue aux conséquences pécuniaires de la responsabilité encourue dans l'exercice de ses compétences. Elle a souscrit une clause « multirisques expositions » couvrant les objets qui lui sont prêtés contre les risques et dommages relevant de sa responsabilité.

Aucune responsabilité ne pourra être retenue, ni de recours engagé contre la Mairie de Pont-du-Château ou Le Caméléon, en cas d'accident ou de dommage de toute nature qui pourrait survenir du fait de l'exposant ou de ses biens pour quelque cause que ce soit.

ANNEXE 1 : FICHE RENSEIGNEMENT (à renvoyer par mail)

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

☑ Tél. : Portable :

☑ Courriel :

Site : <http://www>.

Peintre Dessinateur Photographe

Œuvres proposées :

	Titre	Technique	Format / Dimensions	Date de réalisation	Prix de vente	Valeurs d'assurance
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

Fait à

Le

Signature

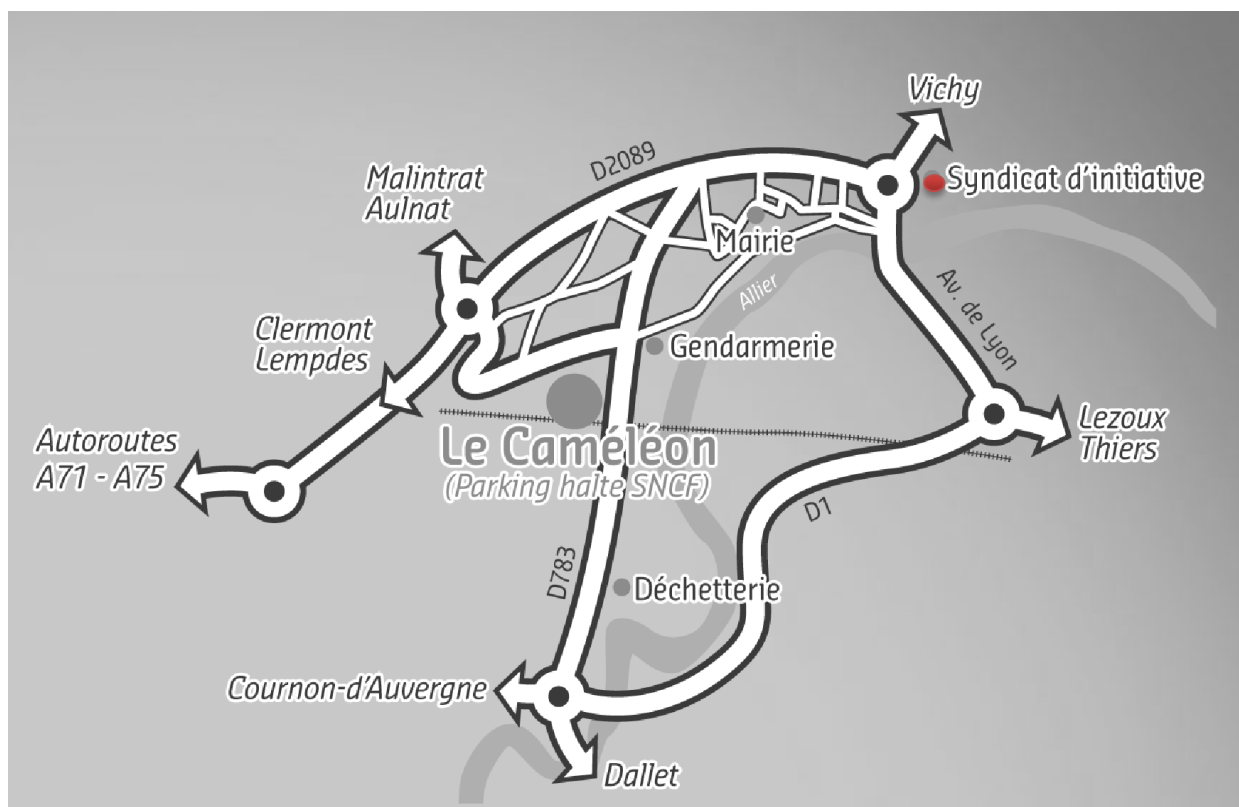
ANNEXE 2 : FICHE TECHNIQUE BUREAU DE TOURISME



Hauteur sous plafond : 2,75m
Surface linéaire d'exposition : 16,60m



ACCÈS BUREAU DE TOURISME



NOUS TROUVER

❶ EN PROVENANCE DE L'A71-75

Rond-point 3^{ème} sortie direction Pont-du-Château
Rond-point 2^{ème} sortie direction Centre-Ville
Traverser Pont-du-Château
Arrivée rond-point Montboissier, 95 Avenue du Dr.
Besserve

❷ EN PROVENANCE DE TIERS

Rond-point 1^{ère} sortie direction Centre-Ville
Traverser Pont-du-Château
Arrivée rond-point Montboissier, 95 Avenue du Dr.
Besserve

CONTACT

Responsable Service Culturel

Béryl MARLET

Tél : +33(0)4 73 83 73 62 / 06 86 92 03 41

Mail : culture@pontduchateau.fr

Régisseur / Technique :

David ENJELVIN

Tél : +33(0)6 30 50 01 38

Mail : technique-cameleon@pontduchateau.fr

Responsable Service Communication

Christelle NICOLAS

Tél : +33(0)4 73 83 73 62

Mail : communication@pontduchateau.fr